

IMPLANTATION DU POSTE	Le poste est implanté à l'école élémentaire des Aures à St Germain des fossés, le titulaire étant appelé à intervenir sur cette école, mais aussi à l'école maternelle Suzanne Terret et à l'école élémentaire Charles Louis Philippe. Les trois structures sont situées dans la même commune.
MISSIONS	<p><u>La Mission enseignant surnuméraire du dispositif « plus de maîtres que de classes »</u></p> <p>Le dispositif «Plus de maîtres que de classes» est défini dans la circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012. Dans ce cas précis, il s'applique pour une quotité de 50%.</p> <p>Cette mission s'effectue, dans le cadre de l'emploi du temps prévisionnel établi par les équipes pédagogiques, de la grande section de maternelle au cycle 3 de l'école élémentaire. Le maître surnuméraire intervient, au sein du projet élaboré par l'équipe enseignante, en aide, en co-intervention ou en décroisement, ceci dans les domaines prioritaires retenus par le projet. La priorité est donnée à des interventions systématiques auprès des élèves de CP et de CE1, principalement pour l'apprentissage de la lecture. L'enseignant surnuméraire interviendra également dans les autres domaines disciplinaires si besoin.</p>
OBJECTIFS	<p><u>Les objectifs du dispositif « Plus de Maîtres que de classes »</u> doivent permettre à chaque élève d'atteindre la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. De prévenir la difficulté scolaire tout au long de la scolarité.</p> <p>Les objectifs spécifiques retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir une expression orale correcte - élargir le vocabulaire : avoir un lexique suffisant - mettre en œuvre des stratégies pour l'apprentissage de la lecture - améliorer la compréhension de la langue française - améliorer la maîtrise de la numération et la réflexion scientifique - développer le travail autour de la méthodologie - renforcer les liaisons GS/CP et CM2- 6ème
COMPETENCES	<p>Ce poste nécessite une capacité à travailler en équipe, l'enseignant devant coopérer avec les autres enseignants de l'école. Des co-interventions en classe sont régulières. Une disponibilité est nécessaire pour participer aux concertations avec l'équipe de circonscription pour évaluer le fonctionnement du dispositif (emploi du temps), les progrès des élèves et la bonne coordination des enseignants des trois écoles. La préparation hebdomadaire des maîtres de cycle 2 avec le maître supplémentaire pour la préparation de classe et d'activités de l'après-midi est également prévue.</p> <p>Une bonne connaissance du contexte social, culturel, de l'ensemble des projets actions et projets pédagogiques sont requis pour faciliter la mise en œuvre du dispositif.</p>
FORMATION	<p>L'équipe de circonscription accompagnera l'enseignant affecté sur ce poste tout au long de l'année et dès la mise en œuvre du dispositif à St Germain des Fossés. Des modules de formation seront organisés en particulier au sujet des pratiques pédagogiques en co-intervention, l'observation des élèves, l'évaluation de leurs progrès ainsi que l'actualisation des connaissances.</p> <p>D'autres contenus de formation s'adresseront à l'ensemble des enseignants, ce qui permettra d'accompagner les équipes pédagogiques dans leurs réflexions sur les différents aspects induits par ce dispositif.</p>
MODALITES DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignants adressent à la Division des Personnels, premier degré, et à l'IEEN de circonscription, un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae.</p> <p>Ils seront reçus par une commission qui déterminera leur aptitude à exercer les fonctions et établira un rang de classement des candidatures retenues.</p>